

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 567

Artikel: Le suffrage féminin à Genève... : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN MEMORIAM

Mlle Klara Honegger
(1860 - 1940)

La mort frappe décidément à coups redoublés dans les rangs de celles qui ont été, voici vingt ans de cela, les chefs et les inspiratrices de notre mouvement. Et c'est avec un vrai chagrin que nous avons appris le décès de Mlle Klara Honegger, survenu à Zurich le jour même où mourait à Neuchâtel Mlle Thiébaud, sa cadette de dix ans, qu'elle eut souvent l'occasion de rencontrer au cours de sa longue carrière féministe.

C'est que la plupart de nos organisations de femmes suisses ont éveillé l'intérêt et connu l'activité de Mlle Honegger : si elle fut essentiellement — et c'est à ce titre que celle qui signe ces lignes a surtout collaboré avec elle — une suffragiste militante, elle avait débuté dans la vie féministe par une collaboration directe avec l'Union des Amies de la Jeune Fille et les Associations pour le relèvement moral; puis ensuite, s'étant occupée à faire valoir le point de vue féminin auprès des auteurs du Code civil suisse, elle devint de ce fait en 1899 l'une des fondatrices de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, notre puissant Conseil national des femmes, qui compte plus de 200 Sociétés féminines à l'heure actuelle, ayant été créé par quatre Sociétés seulement, dont le groupement féministe zurichois très actif d'alors, l'*Union für Frauenbestrebungen*, qui présidait à cette époque-là Mlle Honegger. Dix ans plus tard, en 1909, celle-ci fut aussi l'un des membres fondateurs de notre Association suisse pour le Suffrage, dont elle ne quitta le Comité que pour assumer en 1916 la tâche déjà lourde de présidente de l'Alliance nationale; plus tard, elle fut une de celles qui créèrent la *Frauenzentrale* de Zurich, à laquelle sont dues tant d'initiatives heureuses en matière d'activité féminine cantonale ou nationale; et enfin, et ces dernières années, ce fut à la Ligue de Femmes pour la paix et la liberté qu'elle apporta l'essentiel de son effort, sans oublier le mouvement de défense de la démocratie, qui amena la création du Groupement dont nous avons eu souvent l'occasion de retracer l'activité ici même, et aux séances duquel nous l'avons revue pour la dernière fois, vieillie, émaciée, mais toujours inspirée par la flamme de son

indomptable esprit d'indépendance et de combat.

Car — et cette constatation n'enlève rien au respect et à l'admiration qu'après trente-cinq ans de relations, toujours franches et loyales, souvent très amicales, mais parfois aussi orageuses nous n'avons cessé d'éprouver pour elle — il n'était pas constamment facile de travailler avec Mlle Honegger. Passionnée de liberté et d'équité — et c'est ce sentiment qui avait fait d'elle une suffragiste née — elle avait de nature un tempérament d'opposition, ne redoutant jamais d'extérioriser sans ménagement son avis, ne craignant pas de faire front à elle seule contre tout un Comité ou toute une Assemblée, et défendant opiniâtrement son opinion sans aucune compromission, sans aucune non plus de ces lassitudes devant l'incompréhension et l'inertie que nos meilleures luteuses ne peuvent s'empêcher d'éprouver parfois. Mais même si l'on combattait son point de vue, si on la jugeait entière et intrinsèque, on ne pouvait s'empêcher d'admirer son courage, sa ténacité persévérante, et aussi la générosité de son inspiration. Car, et ainsi que l'a si bien relevé Mlle Fierz, parlant l'autre jour à ses obsèques au nom des Sociétés féminines, le combat incessant que fut sa vie, elle le mena pour une compréhension plus juste de la valeur de la femme comme individualité morale et spirituelle, pour l'obtention de la place qui lui est due dans notre vie nationale, pour la reconnaissance de ses responsabilités à l'égard de la chose publique, de même qu'elle ne cessa de dénoncer avec vigueur cette infériorisation artificielle dont nous souffrons, et dont trop de femmes se contentent par peur ou par paresse. De même que Camille Vidart, avec laquelle elle a également collaboré au début de sa carrière féministe, elle était altérée de justice, et c'est certainement ce sentiment très net chez elle qui, avec des influences amicales, l'a orientée à la fin de sa vie vers le socialisme religieux.

Personnellement, nous lui devons certainement beaucoup. Rédactrice du journal de langue allemande *Frauenbestrebungen*, qui fit place plus tard au *Schw. Frauenblatt*, mais qui servit de type et de modèle à notre *Mouvement* naissant, elle poussa de toute son encourageante énergie à la création d'un confrère de langue française, dont elle estimait l'existence indispensable pour les progrès de notre mouvement; suffragiste passionnée, elle insista pour placer dès 1914 à la tête de l'Association suisse pour le Suffrage la néophyte que nous étions alors, jugeant que notre cause avait

besoin pour progresser sur le rocailleux terrain helvétique d'un enthousiasme juvénile, qui ne se laisserait pas arrêter par trop de considérations d'opportunité; esprit ouvert au bienfait des relations par delà nos frontières, elle nous entraîna à participer en 1913 à ce Congrès suffragiste international de Budapest, qui nous fut, au début de la carrière, la révélation du travail féministe international. Et que d'autres liens communs, que de démarches, de requêtes, de correspondances, de discussions, voire même de déplacements et de voyages en Suisse et à l'étranger, de séjours à Zurich et à Genève nous ont encore rapprochées... Klara Honegger, c'est toute une page de vie féministe et suffragiste intense d'avant, pendant, ou immédiatement après l'autre guerre, qui se tourne à jamais: faut-il s'étonner si l'annonce de ce départ a été pour nous un vrai chagrin?

E. Go.

Mlle Louisa Thiébaud

(1869 - 1940)

Les suffragistes neuchâteloises viennent d'éprouver la plus grande perte qui pût les frapper: après un long et dur combat, la maladie a eu raison de la résistance de Mlle L. Thiébaud, qui a succombé le 10 avril.

Lucide jusqu'au bout, Mlle Thiébaud avait prescrit qu'on ne parlât point d'elle dans le *Mouvement Féministe*; puis elle se laissa fléchir, mais en recommandant que l'on fut bref, en transmettant son dernier message: «*J'ai toujours considéré comme un honneur d'avoir posé la question du suffrage dans le canton de Neuchâtel. J'ai aimé le suffrage et les suffragistes; je me suis toujours sentie à l'aise dans ce milieu... Je ne verrai pas le succès de la cause, mais il viendra. Je suis heureuse que telles et telles tiennent bon...*» Elle n'en put dire davantage.

Mais sans contrevenir à sa volonté, il faut préciser ici le rôle de pionnière joué par Mlle Thiébaud. Dès 1907, avec Mme Courvoisier, de La Chaux-de-Fonds, elle lança l'idée du suffrage, fut du groupe qui fonda l'Union féministe de Neuchâtel, puis fonda encore la section du suffrage qu'elle présida pendant quelques années, jusqu'au moment où ces deux sociétés fusionnèrent; ensuite, en 1919, elle fut aussi membre fondateur de l'Association cantonale S. F., et fit partie du comité local et du comité cantonal sans interruption, jusqu'à sa fin. Elle fut également une des fondatrices en 1909 de l'Association suisse pour le

Suffrage, et siégea, dans son Comité jusqu'en 1914; et enfin, elle fut de celles qui en 1912, décidèrent de la création de notre journal, dont elle fut une fidèle et généreuse abonnée vingt-huit ans durant.

D'une régularité absolue, elle ne manquait aucune séance; et quand la maladie la confina dans sa demeure, le Bureau cantonal se réunit chez elle, où on la retrouvait moralement inchangée; toujours animée du même élan, opinant pour l'action, elle restait le moteur invisible de notre travail. Mais ce n'était plus le beau temps où, comme en 1919, elle participait à la campagne suffragiste, se rendait dans les districts voisins, affrontait sans hésiter n'importe quel adversaire, avec toute sa conviction, sa fougue, son esprit incisif, son courage et sa ténacité. Contraste frappant, que ce tempérament indomptable logé dans cette personne menue et fragile!

Elle avait la passion de la justice; dès qu'une cause lui paraissait juste, elle n'hésitait pas et ne craignait personne. Quand la maladie entrava son action, elle ne brisa pas sa volonté. Incapable désormais d'agir au dehors, Mlle Thiébaud s'astreignit aux besognes les plus humbles, tenant toujours scrupuleusement les comptes de l'Association cantonale, écrivant des convocations, des lettres, et cela littéralement jusqu'à ce que la plume lui tombât des mains.

Son cœur aimant l'avait attirée vers d'autres tâches encore: les Amies de la Jeune Fille et les Ecoles du Dimanche, qu'elle ne quitta qu'à regret.

Très clairvoyante, Mlle Thiébaud percevait à jour toutes les faiblesses, mais elle était plus sévère encore pour elle-même que pour son prochain et se jugeait avec une rigueur qui désespérait parfois ses amis. C'est qu'elle était, en tout, éprise de perfection; le moindre de ses travaux portait la marque de sa scrupuleuse exactitude en même temps que de sa distinction. Jamais elle ne se départit d'une politesse de bon ton. Et quelle amie elle sut être, pleine de délicatesse et d'attentions, et d'une fidélité à toute épreuve! Des affections non moins fidèles ont répondu à la sienne. Dans son long martyre, ses sœurs l'ont entourée de soins et d'amour qui ont prolongé, dans la limite du possible, cette frêle existence. Ce qui doit subsister, c'est l'exemple de vaillance et de foi indéfectible dans l'avenir que laisse Mlle Thiébaud.

E. P.

pour les unes constitue une activité essentielle est secondaire pour les autres, parce que relevant du domaine d'autres groupements, et ainsi de suite... On ne pouvait s'empêcher de songer, en entendant ces rapports, à cette variété infinie qui concourt pourtant à l'unité de notre pays, dont le *Höfweg* de l'Exposition de Zurich a donné une image si saisissante... La place dont nous disposons ne nous permet malheureusement pas d'entrer ici dans le détail; limitons-nous à quelques points essentiels:

Partout, évidemment, la mobilisation a apporté des tâches nouvelles à toutes les Centrales: organisation du service complémentaire féminin, travail pour la Croix-Rouge, Foyers du soldat, œuvres sociales de l'armée, lessive de guerre, collecte pour le Don national, organisation des donateurs et donneuses de sang, Ouvrier payés ou bénévoles, répartition des 200.000 paires de chaussettes militaires... ont fonctionné à peu près partout. Zurich a de

plus organisé un service de presse pour renseigner les femmes sur des questions d'intérêt direct pour elles, et des cours sur les problèmes connexes à l'évacuation; la Thurgovie, en tant que canton campagnard, s'est surtout occupée de l'aide à l'agriculture; et plusieurs autres Centrales ont pris en main la récolte de vieux papier afin de parer au manque de matière première dans les fabriques de carton. En outre de ces activités spéciales créées par la guerre, les tâches anciennes n'ont pas été oubliées, telles que la collecte du 1^{er} aout en faveur des mères nécessiteuses et la répartition des sommes ainsi obtenues; Berne a inauguré sa «Maison Pestalozzi», construite avec l'aide de crédits pour la lutte contre le chômage, et dont nous parlerons une autre fois en détails à nos lecteurs; Bienne a continué ses cérémonies civiques en distribuant aux jeunes filles qui atteignent leur majorité la brochure *Femme suisse* éditée pour l'Exposition; d'autres encore ont mené cam-

pagne pour le *Label* de la Ligue sociale d'acheteurs, laquelle est, paraît-il, fort déçue de ne pas avoir trouvé un plus grand appui dans les milieux féminins; Bâle a constitué une Commission économique avec l'aide des Coopératives et de la «Migros», où sont étudiés les problèmes du renchérissement de la vie... et nous pourrions en dire bien plus long encore, si l'obligation de conclure ne pesait impérieuse sur ce compte-rendu. Bornons-nous donc à remercier nos Confédérées d'avoir bien voulu venir jusqu'à nous, en leur répétant non seulement tout le plaisir qu'elles ont causé aux organisatrices de cette journée, mais aussi tout ce qu'elles nous ont apporté, en suggestions utiles d'abord, et ensuite et surtout, en réconfort et encouragement moral, nous permettant de constater l'œuvre féconde accomplie par les femmes à travers notre pays.

E. Go.

Le suffrage féminin à Genève...

(suite de la 1^{re} page)

Une autre objection est celle du coût de l'établissement des registres électoraux et fichiers, du traitement des employés surnumé-

En Belgique, mêmes chiffres pour le minimum des deux côtés; pour le maximum, idem, sauf dans l'enseignement professionnel, où il y a une sensible différence au préjudice des femmes.

En Bulgarie, traitement tout à fait égal; de même pour l'enseignement primaire — le seul indiqué — au Chili, et pour celui à tous les degrés en Colombie, au Danemark, en Egypte, dans l'Equateur, en Espagne, Estonie, aux Etats-Unis, en Finlande, (pour 1936) en Grèce, Guatemala, Hongrie, Irak, Iran, Islande; en Italie, une exception pour l'enseignement professionnel légèrement inférieur en ce qui concerne les femmes. Egalité complète encore au Mexique, en Norvège, Panama, Pérou, Pologne (1938-39) Suède, sauf pour l'enseignement primaire (7.900 C. S. contre 6.500). La Suisse, on le sait, ne figure pas dans cette énumération d'égalité, mais l'Uruguay, dernier dans l'ordre alphabétique, ne fait aucune différence dans le traitement de son personnel enseignant.

Disons encore que le lecteur trouvera dans l'*Annuaire* des données sur l'activité du Bureau international d'éducation pendant le dernier exercice, ainsi que sur la VII^{me} Conférence internationale de l'instruction publique.

M.-L. P.

cieux et badins, comme ses *Dixains* pour les oiseaux ou les *Petites Epitaphes*, vrais bijoux d'anthologies.

De toutes les femmes poètes du XX^{me} siècle, Amélie Murat est celle dont le génie poétique me rappelle le plus la muse de Mme Louise Ackermann; bien que celle-ci fût athée et celle-là une catholique fervente, ce fut le même stoïcisme contenu, la même modestie, et le souci de n'être point troublée en sa vie privée, en sa tristesse de solitaire. Non seulement, elle fait penser aux *Poésies philosophiques*, aux *Pensées d'une solitaire*, mais encore au panthéisme d'Anna de Noailles, à son besoin de douleur morale, à sa hantise de la mort, à sa recherche de l'enfantement...

Les *Nouvelles littéraires* de mars dernier ont publié des vers posthumes d'Amélie Murat: *Durée...* composés sous l'inspiration de l'affliction de la guerre nouvelle; on y trouve tous les aspects de sa muse, contenue et émue.

Marguerite EVARD, Dr. ès lettres.

Publications reçues

Annuaire international de l'Éducation et de l'Enseignement, 1939. En vente dans les librairies et au Bureau international d'Éducation (Palais Wilson, Genève) au prix de fr. suisses 12.— relié toile.

Un gros volume de plus de 500 pages, cet *Annuaire* si bien renseigné, qui permet de jeter un coup d'œil sur le mouvement éducatif dans le monde entier. Il vient de paraître en 1939 pour

la septième fois, publié sous la direction de M. Rosello, directeur-adjoint du Bureau international d'éducation.

Bilan sommaire forcément, il renferme néanmoins des données sur soixante pays, très intéressantes à consulter. Monographies concernant les progrès réalisés de-ci et de-là durant l'année, renseignements sur les dépenses nécessitées par l'enseignement, sur les traitements du personnel enseignant, sur le nombre des écoles de tous genres et de tous degrés, etc., l'*Annuaire* permet de constater que, dans presque tous les pays, le budget de l'instruction publique a été augmenté cette année, que des réformes ont pu être adoptées, par exemple dans l'enseignement primaire par l'allègement des programmes, par le succès grandissant des méthodes «actives».

L'élaboration et le choix des manuels scolaires a été l'objet de dispositions nouvelles dans de nombreux pays, ainsi que la sélection, qui tient compte plutôt des aptitudes que des connaissances pour l'admission aux études secondaires.

Quant au personnel enseignant, les exigences relatives à sa préparation et à sa nomination ont grandi; d'autre part, diverses mesures ont été prises pour améliorer sa situation matérielle. Puisqu'aussi bien, ce compte-rendu est destiné à un journal féministe, il est naturel que la situation des femmes dans l'enseignement ait attiré avant tout notre attention. Nous avons donc parcouru à cet effet les listes du traitement annuel du personnel enseignant pour un grand nombre de pays qui figurent dans l'*Annuaire* international, en comparant les traitements du personnel masculin avec ceux du personnel féminin. Et voici quelques données de ce tableau:

n'auront pas l'idée de vérifier les textes que M. Chapuisat, pourtant rapporteur en faveur du suffrage féminin en 1921, était au contraire un anti-suffragiste, cela en citant un extrait, dépouillé de son contexte, de son rapport d'alors; relevons l'étonnement un peu naïf que nous n'ayons pas réussi encore à obtenir des Chambres fédérales qu'elles discutent les motions qui dorment dans les cartons du Palais fédéral, comme si, lorsque l'on n'exerce aucune influence au Parlement, parce que l'on n'est pas élue, ces choses-là s'obtiennent d'un coup d'éventail!... et c'est tout.

C'est tout.

Et c'est peu. Et pourtant, c'est en cela que se résume toute l'opposition qui nous est faite.

E. Gb.

...et à Neuchâtel

Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion relative au suffrage féminin en matière communale a paru le 12 avril. Il fait l'historique de la question, rappelle les arguments émis par le Conseil d'Etat contre le vote des femmes en 1919, le rejet par les électeurs de cette réforme, « qui n'était pas mûre ».

Puis il fait état des réponses que les communes ont données, pendant l'hiver 1938-39, à sa consultation sur le vote communal, mitigé par l'option locale, réponses « en grande majorité négatives ». Toutefois il oublie que les populations additionnées des communes favorables en principe donneraient une majorité de votants.

Vient ensuite, naturellement, l'argument que « les femmes n'en veulent pas ». Puis, la crainte que cette réforme n'ait « des répercussions d'ordre économique et social au détriment des employés et ouvriers du sexe masculin auxquels les occasions de travail manquent encore trop souvent... ». On peut aussi se demander s'il se justifie vraiment, parce que la guerre est déclarée et que des mesures extraordinaires ont dû être arrêtées, d'entreprendre sur le terrain électoral et politique une réforme de nature à créer un état de choses peu conforme à nos habitudes et à nos traditions? »

« Puis on peut craindre que la femme, en prenant part à la vie politique et aux luttes communales, ne perde de son autorité morale, de son prestige, de son influence, de son charme aussi ».

Conclusion: « Il n'y a pas lieu d'introduire dans la Constitution neuchâteloise le principe du vote accordé aux femmes en matière communale ».

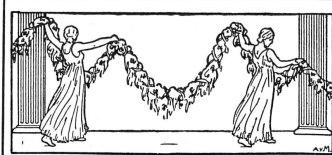
La parole est maintenant au Grand Conseil, qui se réunira le 20 Mai.

E. P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 5 avril, à Berne, sous la présidence de M^{lle} Nef. La gravité de la situation actuelle pose constamment devant le Comité des problèmes économiques et moraux, qui demandent des études approfondies et des solutions rapides: aussi la tâche de la présidente s'est-elle considérablement accrue.

Dès le début de l'année, le Bureau a adressé aux Chambres fédérales quatre pétitions et requêtes sur les sujets suivants: 1. lettre au sujet de l'imposition des boissons alcooliques et des articles de luxe, qu'a publiée le précédent numéro



A travers les Sociétés

Service domestique.

En résumant ce rapport de la 6^{me} année d'existence de l'Association suisse pour le Service domestique, nous constatons d'une part que son activité a été grandissante.

Le rappel dans leur patrie des employées de maison de nationalité étrangère a intensifié le travail qui vise à former un nombre de plus en plus considérable de jeunes filles suisses pour leur emploi dans le service domestique, et à répandre toujours davantage dans le public des notions saines sur ce qui touche à cette profession.

Forcément, la guerre a amené, à cet égard comme à beaucoup d'autres, des modifications regrettables — disons plutôt, des restrictions, en sorte que, par raison d'économie, il arrive que la demande maintenant, dépasse l'offre. C'est le renversement de la situation existante durant bien des années.

Succès de l'exposition ménagère (« Maison du service domestique » à l'Exposition nationale), très nombreux articles et conférences, rapports avec les autres sociétés et les associations cantonales, etc. — telle une partie de tout ce qui a occupé et préoccupé l'Association pendant le dernier exercice.

Par le rapport sur l'activité du Secrétariat romand, on apprend que jusqu'à la mobilisation, l'apprentissage ménager a joui d'un renouveau d'intérêt dans les cantons romands. Cet apprentissage y est désormais reconnu officiellement, mais cela ne veut nullement dire que la tâche des commissions cantonales soit terminée pour cela. A Genève par exemple, une campagne de propagande très active avait été décidée par la Commission genevoise pour le service ménager, malheureusement, elle a été entravée par les circonstances,

mais on compte la recommencer ce printemps. Dans les autres cantons romands, diverses mesures utiles ont été prises.

Le rappel des employées de maison allemandes a été moins sensible que dans la Suisse allemande, cependant, beaucoup de ménages ont réduit leur personnel.

Toutes les occasions ont été saisies pour faire mieux connaître le contrat-type de travail en vigueur dans le canton de Genève. Une grande partie de l'activité du Secrétariat romand a été déployée en faveur du Centre d'organisation ménagère et de l'Institut ménager de Genève. Des démarches ont aussi été entreprises avec succès en vue d'un accord entre le Centre et diverses sociétés en vue de l'assurance-maladie et accidents des employés.

M.-L. P.

Vacances pour mères de famille.

Le Comité qui s'occupe avec dévouement à Genève de cette œuvre si utile vient de présenter son rapport pour l'exercice 1939: 70 mères de famille, soit 67 Suisses et 3 étrangères ont pu profiter chacune de 15 jours de repos et de détente. Les frais de chacun de ces séjours, voyage compris, représentent à peu près une moyenne de 42 fr. par personne. Rappelons que toute bénéficiaire est tenue de payer une finance d'un franc la première année, de 5 fr. la deuxième et de 7 fr. la troisième.

Ces vacances, qui ont lieu généralement au pied du Jura vaudois, peuvent être prises de mai à octobre. Le Comité fournit à la bénéficiaire, chaque fois que cela est nécessaire, un remplaçant généralement bénévole, qui s'occupe du ménage et des enfants. Les vacances sont accordées, après inscription, enquête, et visite médicale à toute mère de famille, sans distinction de nationalité ou de religion. Les étrangères toutefois doivent, pour en bénéficier, être établies à Genève depuis cinq ans.

X.

Femmes finlandaises au service de leur pays.

Il y avait foule au local de l'Union des Femmes de Genève, en ce deuxième samedi d'avril, pour entendre M^{me} Muller-Polom, une Finlandaise devenue Suisse par son mariage, parler de l'œuvre des femmes dans son héroïque pays. S'exprimant en

un français impeccable, la conférencière a véritablement subjugué son auditoire.

Les vaillantes Lottas, filles spirituelles de la célèbre cantinière du début de ce siècle, dont elles ont emprunté le nom, et les Marthas, qui se consacrent avec ardeur et dévouement à un service plus spécialement féminin et pratique, ont ainsi vécu devant nos yeux comme jamais. En Finlande, où, en raison du colossal voisin, il a toujours fallu être sur le qui-vive, avec la guerre à l'état endémique, la bravoure, l'endurance à toute épreuve se sont développées, comme peut-être nulle part ailleurs, chez les femmes aussi bien que chez les hommes.

A ce beau calme résolu, il convient d'ajouter la foi — une foi inébranlable. Ce courage invincible, ce simple et entier dévouement, cette foi se reflétaient si vivement dans toutes les paroles de M^{me} Muller que l'heure émouvante qu'elle consacra à nous peindre ses compatriotes demeura inoubliable.

M.-L. P.

Institut des ministères féminins (Genève).

Malgré les temps troublés que nous traversons, l'Institut des Ministères Féminins continue son activité. Dans un monde où semblent s'écrouler tant de valeurs spirituelles n'est-il pas, en effet, plus nécessaire que jamais de former des travailleuses capables de construire? C'est ce que ressentent les participants à l'Assemblée générale de l'I. M. F. en entendant deux anciennes élèves parler de leur travail: M^{lle} Claire Bonnard, infirmière mobilisée, raconta avec simplicité comment elle s'efforçait de mettre son christianisme en action dans son attitude envers ses malades. M^{lle} Antoinette Borle, auxiliaire de paroisse à St-Gervais (Genève), fit un tableau de sa journée de travail dans laquelle, outre les activités de jeunesse, les visites tiennent une grande place. Sa conclusion: « le désordre social est la conséquence du désordre qui règne dans les âmes » n'est-elle pas frappante de vérité psychologique?

M^{me} Paillard communiqua ensuite les nouvelles de plusieurs Pastourelles exerçant leur ministère à l'étranger. En fin de séance le diplôme de l'Institut fut remis à M^{me} Fauconnet-Piguet, M^{les} O. Darier, G. Dumuid et G. Pahud.

R. B.

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 28 avril:

MOROS: Association des « Marcelines », anciennes élèves de l'Ecole d'agriculture. Assemblée annuelle, 10 h. 45: Questions d'agriculture, par M^{lle} Badoux, maîtresse ménagère. — Notre attitude en face des événements actuels, par M. du Pasquier, directeur du collège de Montreux.

Samedi 4 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. Assemblée générale annuelle. Ordre du jour: Rapports du Comité, de la trésorière, des différents groupes d'activité de l'Union. — Le Carnet des Associations en faveur des enfants victimes de la guerre, causerie par M^{lle} J. M. de Morsier, secrétaire générale de l'Union internationale de Secours aux enfants.

Jeu 9 mai:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h.: Figures féminines de notre passé national: M^{me} de Charrière, par M^{lle} M. Evard.



La Maison de la Laine et de tous les tricots

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 459.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

5,40 fr. suisses

2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.

SÉRÉ

Le pot : 0.20 cts.



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

Petit Courrier de nos Lectrices

Henriette à la Rédaction. — Très intéressée par les détails lamentables que vous avez publiés sur les conditions de vie et les gains d'une concierge, je partage entièrement votre opinion qu'il serait grand temps de s'occuper de cette catégorie de travailleuses — car ainsi que cela a été relevé, ce sont essentiellement des femmes qui pratiquent ce métier. La Ligue sociale d'Acheteurs ne pourrait-elle pas intervenir?

Eveline à plusieurs. — D'autres lectrices ont-elles fait les mêmes expériences que moi sur les

conditions de travail des coiffeuses à Genève? et constaté notamment que les jeunes filles employées dans ces entreprises travaillent souvent 10 heures par jour? Cela met toujours ma conscience sociale mal à l'aise de devoir, à cause de mes heures de travail professionnel, recourir à leurs services si tard que, souvent, il est près de huit heures du soir quand elles sont libres. L'an dernier, dans une ville du Nord, quand j'ai demandé à 5 h. et demie de l'après-midi si je pouvais me faire immédiatement laver les cheveux, je vous assure que j'ai été rembarée de belle façon! Ne serait-il pas possible d'introduire des mesures analogues chez nous?

Achetez les timbres-poste du Don National et de la Croix-Rouge

(Timbre de 5 ct.: Monument Winkelried; timbre de 10 ct.: monument de la bataille de Giornico; timbre de 20 ct.: monument de la bataille de Calven; timbre de 30 ct.: monument des Rangiers (1914-1918).

En vente dès maintenant jusqu'au 15 août

